

Appel à candidature pour l'École Nomade du Théâtre du Soleil Maison de la Culture d'Amiens 22 - 31 octobre 2022

L'École Nomade, qu'est-ce que c'est ?

Pendant neuf jours, du 22 au 31 octobre 2022 (relâche le jeudi 27), nous explorerons ensemble les pratiques de création collective du Théâtre du Soleil en puisant dans l'improvisation, la musique, la danse et le mouvement. Notre École Nomade n'est pas un cours d'art dramatique, mais un moment où nous nous appliquerons à déployer, à éclaircir et à partager nos méthodes : « *Voilà comment, nous, au Théâtre du Soleil, voilà comment nous cherchons, voilà comment nous essayons, échouons, recommençons. Bref, voilà comment nous travaillons.* »

À qui est-elle ouverte ?

Cette formation est gratuite et ouverte à toute personne de plus de 16 ans et désireuse de découvrir les méthodes de création collective du Théâtre du Soleil. Aucun prérequis - académique ou professionnel - n'est demandé, si ce n'est l'envie ou le besoin de partager cette expérience avec une centaine d'autres stagiaires. En candidatant, vous vous engagez à être disponible aux dates indiquées pour participer aux sélections et à l'intégralité des neuf jours de stage.

Quand et où aura-t-elle lieu ?

Notre École Nomade durera neuf jours, et sera dirigée par Ariane Mnouchkine et une douzaine de comédiens du Théâtre du Soleil.

Après le Chili, le Royaume-Uni, la Suède, l'Inde et Mayotte, et pour sa première édition sur le territoire métropolitain depuis sa création en 2015, elle se déroulera à la Maison de la Culture d'Amiens, selon le calendrier suivant :

- Auditions les 10, 11 et 12 septembre 2022 ;
- Formation en présence d'Ariane Mnouchkine et des comédiens de la troupe du 22 au 26 octobre, puis du 28 au 31 octobre 2022. Relâche le jeudi 27 octobre.

Comment la formation s'organise-t-elle ?

La journée de travail se déroulera de 9h à 17h et commencera par un échauffement physique de 45 minutes. Le théâtre vous sera ouvert dès 8h30. Attention, aucun retard ne sera toléré !

Comment candidater ?

L'expérience nous a montré que vous êtes souvent très nombreux à postuler.

C'est pourquoi, au préalable de ce stage, nous organiserons des auditions dirigées par deux comédiens du Théâtre du Soleil, les 10, 11 et 12 septembre 2022 (prévoir une demi-journée).

Le processus de sélection se déroulera en deux temps :

- Premièrement, pour candidater, il vous suffit de nous adresser une lettre expliquant pourquoi vous souhaitez participer à l'École Nomade, complétée d'une photo d'identité et du questionnaire ci-joint.
La date limite pour postuler est le 19 août 2022.
Les candidatures doivent être envoyées uniquement à l'adresse suivante : soleil@mca-amiens.com.
- Ensuite, si votre candidature est retenue vous serez invité-es à participer aux auditions qui se dérouleront par groupe de 8 à 10 personnes. Auparavant, nous vous adresserons un courrier de convocation qui vous indiquera le lieu exact, la date et l'horaire de votre passage. Attention, votre candidature ne sera pas maintenue si vous n'assistez pas à ces auditions !

Au terme de ces sélections, cent-vingt personnes seront retenues pour rejoindre l'École Nomade.

L'École Nomade est-elle payante ?

Notre École Nomade est gratuite.

Cette session 2022 de l'École Nomade, dirigée par le Théâtre du Soleil, est organisée par La Maison de la Culture d'Amiens avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France. La Maison de la Culture d'Amiens - Pôle européen de création et de production | scène nationale est un Établissement Public de Coopération Culturelle subventionné par le Ministère de la Culture — DRAC Hauts-de-France, Amiens Métropole et la Région Hauts-de-France.